



PÉTITION DE SOUTIEN AUX CINÉMAS DE PROXIMITÉ

Pour la défense de la liberté de programmation des cinémas de proximité



Ces dernières semaines, des médias nationaux ont révélé des pratiques alarmantes de la part de multiplexes ayant fait pression sur les fournisseurs de films (les distributeurs) afin que ceux-ci les favorisent au détriment des cinémas de proximité situés dans leur zone de chalandise. En clair, que les films soient prioritairement projetés dans les multiplexes, puis, dans un second temps, dans les petits cinémas. Ces pratiques qui relèvent de l'abus de position dominante sont inacceptables, dangereuses et menacent directement notre écosystème cinématographique.

Pourquoi ces attaques ?

De la période pré-Covid à aujourd'hui, la fréquentation des multiplexes a baissé de 36%. Des études (consultation sur le site syndicat-cinemas-proximite.fr) ont démontré que les cinémas de proximité ne sont en rien responsables de cette baisse, largement liée à l'essor des plateformes, à l'absence de films américains importants sur notre marché et aux nouvelles pratiques de consommation des images.

Pourtant, ces multiplexes accusent aujourd'hui les salles de proximité de « distorsion de concurrence », en raison de leurs tarifs plus accessibles et du soutien des collectivités.

Ce que nous défendons

Le cinéma est une activité culturelle à dimension sociale qui ne saurait être réduite aux seules règles du marché, selon le principe de l'exception culturelle, fondement du système français régulé et soutenu par le Centre national du cinéma et les collectivités. L'enjeu étant de garantir la diversité des œuvres et l'accès de tous à la culture.

Un rôle essentiel

Contrairement aux multiplexes, qui s'appuient sur un nombre important d'écrans et de vastes zones de chalandise, les salles de proximité disposent d'un public plus restreint et assurent une mission culturelle essentielle avec une programmation diversifiée, notamment Art et Essai, avec des débats, des rencontres et des missions d'éducation et de médiation, avec, enfin, un ancrage territorial et une animation culturelle locale.

Un modèle menacé

Les multiplexes et les cinémas de proximité coexistent depuis trente ans. Mais aujourd'hui, la stratégie des multiplexes est de prôner une exploitation à deux vitesses : la sortie nationale des films réservée aux grandes salles et une sortie décalée dans le temps pour les cinémas de proximité. Cette stratégie est **mortifère**. Elle pénalise les spectateurs fidèles des petites salles et met en danger ces dernières. Elle pourrait priver, à terme, des films de leur public, et ce public, d'un accès légitime à la Culture.

Signons ensemble pour un accès plus juste aux films !

Je signe cette pétition :

- Pour que mon cinéma de proximité accède plus rapidement aux films qu'il souhaite programmer
- Pour maintenir l'exception culturelle française à laquelle nous sommes tous attachés.